



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



## Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable à l'intention des Parlements d'Europe centrale et orientale et d'Asie centrale

### Coopération parlementaire en faveur du développement durable : combattre la pauvreté et promouvoir les services de santé

24–25 mai 2018, Belgrade (Serbie)

## DOCUMENT FINAL

Nous, présidents de parlement et parlementaires d'Europe centrale et orientale et d'Asie centrale, étions rassemblés à Belgrade, Serbie, les 24 et 25 mai 2018 à l'occasion de notre quatrième séminaire régional sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). Ce séminaire, qui avait pour thème "Coopération parlementaire en faveur du développement durable : combattre la pauvreté et promouvoir les services de santé", avait été organisé conjointement par l'Assemblée nationale de la République de Serbie et l'Union interparlementaire (UIP).

Le séminaire s'est appuyé sur les conclusions de nos précédents séminaires régionaux pour inviter les participants à confronter leurs expériences sur des sujets d'une importance cruciale pour la réalisation des ODD dans la région. Nous avons eu des discussions approfondies sur les résultats obtenus jusqu'à présent et sur les mécanismes parlementaires que nous avons créés pour contrôler la mise en œuvre des ODD. Nous avons constaté avec satisfaction que tous les participants prenaient une part active aux échanges sur les enseignements tirés et tiraient grand profit de ce que les représentants des gouvernements, les experts des Nations Unies, de l'UIP et de la société civile avaient à leur dire.

Nous avons souligné le lien étroit qui existe entre la réalisation des ODD et la démocratie, et les effets néfastes de la pauvreté et de l'insécurité sur la démocratie. Nous avons aussi relevé l'importance de l'Objectif 16, qui met l'accent sur le rôle d'institutions efficaces dans la réalisation de tous les autres objectifs.

Nous sommes fermement convaincus que les parlements peuvent grandement faciliter la mise en œuvre des ODD en exerçant leurs fonctions législatives, budgétaires et de contrôle. Les ODD offrent aux parlementaires une occasion unique de manifester leur volonté d'améliorer les conditions d'existence des populations et la santé de la planète.

Nous félicitons l'Assemblée nationale de Serbie qui a été le premier parlement de la région à se servir de l'outil d'auto-évaluation élaboré par l'UIP et le PNUD, *Les ODD à l'usage des parlements*, pour s'interroger sur sa capacité de se mobiliser pour les ODD et de parvenir à une vision commune de ses priorités d'action futures. Nous accueillons avec satisfaction l'engagement pris par le Parlement serbe de renouveler cet exercice d'auto-évaluation tous les ans pour s'assurer qu'en matière d'ODD il remplit son office aussi pleinement que possible.

Nos débats ont porté sur six thèmes principaux : 1) le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les priorités des Etats de la région ; 2) les résultats obtenus par les parlements de la région en contrôlant la mise en œuvre des ODD : rôle de l'auto-évaluation ; 3) le recul de la pauvreté dans la région : les groupes marginalisés ; 4) la mise en œuvre de l'Objectif 3 : promotion des soins de santé ; 5) les changements

climatiques comme facteur contribuant à la pauvreté et aux problèmes de santé publique ; et 6) l'inclusion des jeunes dans les processus sociaux et politiques comme condition d'une mise en œuvre productive des ODD.

Il ne reste plus que douze ans pour mettre en œuvre les ODD. Il est donc urgent d'agir, et ce, à tous les niveaux. C'est avec cet impératif à l'esprit que nous avons établi les stratégies et formulé les recommandations suivantes à l'intention des parlements d'Europe centrale et orientale et d'Asie centrale :

1. Avec les ODD, nous avons un programme complet de développement qui est conçu pour aider à coordonner les politiques nationales et à les orienter vers la réalisation d'une vision commune pour l'humanité. Nous nous félicitons des progrès faits par nos pays et applaudissons aux mesures prises jusqu'à présent. Nous constatons avec satisfaction qu'ils s'emploient de plus en plus à traduire les ODD en une stratégie nationale.
2. Aucun pays ne peut atteindre tous les ODD en même temps et il est impératif de les transposer avec soin au niveau national. Chaque Etat doit fixer ses propres priorités et cibles et mettre au point des indicateurs raisonnables et fiables pour guider la mise en œuvre des ODD au niveau national. Ce processus est en cours mais encore inachevé. Nous engageons les parlements à continuer de travailler avec le gouvernement et la société de leur pays à l'établissement des priorités nationales.
3. Le parlement, comme institution de l'Etat porteuse d'une vision à long terme pour le pays, a une part importante à prendre à la réalisation des ODD. Chaque parlement doit trouver des moyens efficaces d'obliger le gouvernement à répondre des objectifs auxquels il a souscrit, et de s'assurer que des lois d'habilitation et des budgets sont adoptés. Les questions au gouvernement et les auditions des commissions, les enquêtes et les rapports sont autant de mécanismes de contrôle qui permettent d'évaluer concrètement les effets des politiques et des programmes gouvernementaux. Nous encourageons les parlements à étudier attentivement les recommandations contenues dans le Rapport parlementaire mondial 2017 de l'UIP et du PNUD sur le renforcement du contrôle parlementaire. Constatant avec préoccupation que la communication entre parlement et gouvernement est souvent limitée, nous les engageons à faire davantage d'efforts pour parvenir à une coopération efficace sur les ODD.
4. Les parlements doivent analyser dès que possible leur capacité de tenir les promesses des ODD. Nous encourageons vivement tous les parlements de la région à suivre l'exemple serbe et à se soumettre à l'auto-évaluation sur les ODD selon le modèle conçu par l'UIP et le PNUD et nous nous engageons à l'entreprendre dans nos propres parlements. Nous sommes convaincus que les ODD offrent aux partis de la majorité et de l'opposition un cadre leur permettant de travailler ensemble de manière constructive dans l'intérêt national. Le parlement est bien placé pour créer dans la société une dynamique favorable aux ODD et tisser des liens avec la société civile dans ce but.
5. Nous notons avec satisfaction que nombre de parlements ont créé des sous-commissions, des groupes d'étude et d'autres organes consacrés aux ODD et estimons que ces structures sont utiles à la coordination des travaux parlementaires et aident aussi à maintenir la pression sur le gouvernement. En même temps, aucune commission spécialisée ne devrait avoir les ODD pour seul domaine de compétence. Chacune des commissions parlementaires, y compris celle du budget, doit comprendre le lien entre son mandat et les ODD et trouver un moyen de traduire efficacement les ODD dans ses travaux. La méthodologie de l'auto-évaluation peut aider à trouver un mécanisme propre à coordonner les travaux des commissions.
6. Le financement des ODD constitue un défi de taille. Il faut une volonté politique pour investir les ressources disponibles de manière durable. En tant que parlementaires, nous devons persister dans notre désir de réformes en faveur d'une transparence et d'une responsabilité plus grandes et poursuivre la lutte contre la corruption.
7. Le développement durable d'une région passe en priorité par la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Bien que l'on ait réussi à réduire quelque peu le nombre de pauvres au niveau régional, d'autres mesures doivent être prises si l'on veut s'assurer que personne n'est laissé de côté. La pauvreté n'est pas seulement un problème d'ordre économique ; elle empêche aussi souvent de vivre dans la dignité et de jouir des

droits et des libertés fondamentaux. Les groupes vulnérables de la société devraient faire l'objet d'une vigilance constante si l'on veut s'assurer que nul n'est laissé sur le bord de la route.

8. Nous soulignons l'importance de prendre des mesures qui tiennent compte des besoins spécifiques des pauvres et des groupes vulnérables lors de l'établissement des programmes et des politiques liés aux ODD. Nous insistons sur la nécessité de politiques fiscales qui visent à faire reculer la pauvreté. Il est important que les parlementaires, en tant que représentants élus du peuple, aillent à la rencontre des populations marginalisées et dialoguent avec elles. Ils ont aussi la responsabilité de veiller à ce que la protection sociale, l'emploi et d'autres politiques et programmes répondent aux besoins réels et tendent systématiquement à sortir les populations de la pauvreté. Des relations directes avec des organisations non gouvernementales, des établissements d'enseignement et des instituts de recherche peuvent être très utiles à cet égard.

9. La santé, qui doit être pleinement intégrée à la politique de développement, doit faire l'objet d'une volonté politique au plus haut niveau. Le choix politique d'investir dans la prévention a d'importants avantages économiques et sociaux et des effets positifs sur la réalisation de bon nombre d'ODD. On sous-estime souvent, par exemple, la menace que représentent pour l'économie les maladies non transmissibles. Nous avons besoin de politiques anti-tabac qui tiennent compte de tous les aspects de la question, de politiques de justes prix pour les médicaments et de mesures plus énergiques en faveur des pauvres pour qu'ils n'aient pas à déboursier trop d'argent. Personne ne devrait être réduit à la misère parce qu'il ou elle est malade.

10. De solides indicateurs sont essentiels pour mesurer les progrès accomplis par rapport aux priorités nationales que nous avons définies. Chaque pays doit constamment mettre à jour et améliorer ses statistiques et sa capacité de collecte et de traitement des données, notamment pour recenser les populations marginalisées et établir des programmes pour les pauvres.

11. Nous avons noté avec préoccupation que les risques climatiques, énergétiques et environnementaux auxquels est exposée la région dépassent la moyenne mondiale et aussi celle de l'UE. Les changements climatiques aggravent la pauvreté et nuisent à la santé des populations de notre région. Les parlements devraient faire en sorte que les effets néfastes des changements climatiques soient pris en compte dans les stratégies nationales de santé et que l'Etat supprime ses subventions aux activités non durables, telles que l'exploitation des combustibles fossiles. Ils devraient aussi mener une action plus énergique et plus concertée face aux changements climatiques en se prévalant au maximum de leurs fonctions de législateur et de contrôle et en recourant davantage à la coopération internationale et aux partenariats pour s'échanger des informations et confronter leurs expériences à l'échelle régionale et mondiale.

12. Les partenariats sont d'une importance capitale pour les ODD. La coopération entre voisins dans ce domaine devrait être de meilleure qualité, notamment entre parlements. De plus, les parlements devraient plaider pour l'établissement d'étroites relations de coopération aux niveaux sectoriel, national, régional et international et de partenariats en matière d'ODD et mettre leurs préconisations en pratique. Ils devaient mettre l'accent en particulier sur les échanges de données d'expérience et de bonnes pratiques, sur la nécessité de mener des consultations inclusives sur les politiques et d'y associer le gouvernement, la société civile, les instituts de recherche et le secteur privé, et sur la réalisation de projets communs à plusieurs pays dans l'intérêt de la paix, de la stabilité et de la prospérité.

13. Le but ultime des ODD est d'améliorer les conditions d'existence des gens ordinaires. Les parlementaires doivent imaginer des stratégies propres à mobiliser les populations autour des ODD comme moyen de transformer leur société. Nous devons être attentifs à toutes les voix, y compris celles des pauvres, des jeunes et des autres groupes vulnérables de la société. L'éducation, l'emploi et les soins de santé, reconnus comme des facteurs de développement dans le monde, sont particulièrement difficiles d'accès pour les jeunes. Il est extrêmement important de veiller à ce qu'ils soient consultés dans la mise en œuvre des ODD et y soient associés. Avec leurs connaissances et leur esprit neuf, ils pourraient jouer un rôle de premier plan dans la réalisation des ODD.

14. Les parlements de tous les pays devraient prendre une part active à l'établissement et à la révision du rapport volontaire de leur Etat au Forum politique de haut niveau. Ils devraient aussi être représentés

dans la délégation de leur pays au Forum politique. Ils s'approprieraient ainsi encore davantage le rapport et seraient mieux à même de donner suite aux résultats et aux recommandations.

15. Nous porterons le présent Document final à l'attention de nos collègues parlementaires par tous les moyens possibles, afin de les inciter à agir sur les ODD. Nous nous engageons aussi à le communiquer à d'autres parties prenantes intéressées.

16. Nous demandons à l'UIP de porter nos conclusions et recommandations à la connaissance de la communauté parlementaire mondiale lors de sa 139<sup>ème</sup> Assemblée à Genève. Nous la prions instamment d'encourager les parlements à se mobiliser pour les ODD et de continuer à travailler avec les Nations Unies et d'autres partenaires compétents au succès de leur mise en œuvre.